

Problématique de la créativité sportive en Algérie
Etude psychosociale des freins à la promotion du sport
Mme ABASSI Zohra, Professeur,
Institut d'éducation physique et sportive.
Sidi_Abdellah, Université Dély-Brahim, Alger 3

RESUME :

Depuis l'indépendance, les textes officiels algériens, dans le cadre de la création d'un homme nouveau dans une société nouvelle, encouragent l'émergence de talents dans le domaine sportif. Ainsi ont été tracés les objectifs de l'atteinte de la perfection et de l'excellence sportive. En continuité de ce projet, l'on assiste ces dernières années à l'installation de lycées sportifs : pépinières de jeunes talents. Pourtant, les ambitions étatiques ne sont pas suivies des résultats escomptés: de tels résultats sont restés en décalage par rapport aux avancées sportives notées dans les sociétés développées. C'est que l'excellence sportive n'est nullement un épiphénomène mais est la résultante de la préparation progressive de l'ensemble de la société. Celle-ci doit être suffisamment sensibilisée au côté créatif de l'être humain. Ceci est pour, entre autres, mettre tous les moyens en œuvre afin d'encourager les dispositions individuelles tant intellectuelles que physiques. Est-ce le cas de la société algérienne ? Peut-on dire que toute difficulté est aplanie pour asseoir véritablement un programme de formation de talents englobant des préoccupations tant culturelles, qu'humaines, et matérielles ? L'étude exposée propose de faire l'état des lieux destinés au déploiement du sport.

MOTS CLES : Expression corporelle, corps, société, créativité, culture, représentations, société.

PROBLEMATIQUE

A considérer la gamme des sports extrêmes qui élargissent sans cesse le champ des possibles de l'organisme de l'être humain, on ne peut que constater le degré d'avancement des sociétés avancées quant à la maîtrise de l'homme sur son environnement naturel. Mais alors que dans ce type de sociétés, les activités physiques et sportives étant d'un haut niveau d'avancement permettent au corps l'accès à un haut niveau technico-tactique conduisant sans cesse l'individu vers la découverte du monde et de soi, on se demande quelle peut être la situation en Algérie ? Il est indéniable que la stimulation des talents sportifs ne peut être laissée au hasard mais doit prendre sa source dans les conditions matérielles favorables à l'échelle de la population et ce, depuis le bas âge. Mais pour avoir été largement dénoncées, nous ne reviendrons sur les insuffisances d'infrastructures sportives en Algérie. En revanche, nous nous questionnons sur les dispositions personnelles quant à la créativité sportive alors que l'Algérien est concerné par un statut du corps de type ancien. En effet, pour la recherche scientifique sur la créativité en matière de sport et d'excellence sportive, il y a un préalable nécessaire à savoir l'étude de la place qu'occupe le corps en société ainsi que les représentations y afférentes. Si l'Algérien n'a pas accès à une liberté totale de son corps exigible pour le geste sportif allant jusqu'au bout, comment pourrait-il atteindre l'excellence sportive souhaitée dans le cadre de la créativité sportive et du progrès social dans tous les domaines ? Dans quelle mesure peut-on espérer un épanouissement personnel en mesure de déboucher sur l'efficacité de l'homme engagé dans la voie d'améliorer sa qualité de vie et de participer ainsi à la construction d'un cadre de vie meilleur pour l'ensemble de la société ? Ainsi, la problématique du corps dans la société algérienne se pose pleinement. Cela est surtout en ce qui concerne la génération des jeunes confrontés qu'ils sont aux exigences de leur adaptation à un univers mondial en mouvements incessants alors qu'ils buttent parallèlement à un corps incrusté dans un système de références psychosociales caduques. En l'absence de la révision de la position du corps en Algérie, il est à penser que la jeunesse, cette force vive de la nation, est plutôt porteuse

d'un corps allant dans le sens contraire de l'autonomie et de l'expression corporelle ainsi que des innombrables avantages qui pourraient en découler au niveau individuel (pouvoir s'exprimer physiquement, mentalement et spirituellement) comme au niveau social.

METHODOLOGIE

Notre exposé est issu d'une étude en psychologie sociale sur les freins socioculturels à l'expression corporelle en Algérie. Ceci a été durant l'année 2009-2010. En relation avec la créativité sportive, nous retenons ici des résultats à deux questions liées au degré d'acceptation des catégories d'activités physiques et sportives. Ceci a été dans le but d'évaluer leur degré différentiel d'acceptation en fonction des conditions dans lesquelles le corps se trouve engagé selon qu'il s'agit de tel ou tel type d'activité physique ou sportive. L'enquête s'étant déroulée par questionnaire a eu lieu à Alger. Ainsi, 486 sujets dont 242 femmes et 244 hommes ont été interrogés. Nous avons utilisé pour l'étude des représentations sociales les variables sexe, niveau d'instruction et l'âge en vue de recueillir des tendances statistiquement significatives.

RESULTATS DE L'ENQUETE

Question n°1: «Si vous pensez qu'il y a des sports féminins qui portent atteinte à la culture locale, précisez lesquels»

Tableau n°1: Corrélation entre la question: «Si vous pensez qu'il y a des sports féminins qui portent atteinte à la culture locale précisez lesquels» et le sexe.

Réponses \ Sexe	Sexe			
	Hommes	Femmes	Total	%
Sports féminins touchant à la culture locale	138 56.56%	139 57.44%	277	57.00%
Tous les sports	62 25.41%	37 15.29%	99	20.37%
Natation	112 45.90%	113 46.69%	225	46.30%
Gymnastique	88 36.07%	65 26.86%	153	31.48%
Athlétisme	84 34.43%	65 26.86%	149	30.66%
Patinage artistique et danses	70 28.69%	50 20.66%	120	24.69%
Sports collectifs	86 35.25%	63 26.03%	149	30.66%
Sports de combat	75 30.74%	57 23.55%	132	27.16%
Total & %	244 100%	242 100%	486	100%

Nous constatons d'abord que parmi l'ensemble de l'effectif, 57% de sujets sont d'avis que le sport féminin porte atteinte à la culture algérienne. Cette position est représentée par 56,56% d'hommes et 57,44% de femmes. Ainsi, ces taux retenus ne sont pas différentiateurs des sexes: la femme autant que l'homme, voire un peu plus que ce dernier, se montre préoccupée à sauvegarder les valeurs sociales en cours. Nous observons ensuite qu'il est un nombre assez considérable de

personnes soit, 20,37% de l'effectif global dont participent 25,41% d'hommes et 15,29 % de femmes ayant une vision globalement négative sur le sport. Il s'agit de la catégorie de personnes qui considèrent qu'en général le sport actuel est né de contrées non algériennes et qu'il comporte de ce fait beaucoup d'aspects qui le rendent impraticable en Algérie: il s'agit non seulement de l'ensemble des sports dits féminins mais également des sports dits masculins individuels (tels que la boxe, l'athlétisme, l'haltérophilie, etc.) et ceux collectifs. Une telle logique s'appuie sur le port du corps (tenue sportive, contacts charnels proches entre les partenaires de sexes différents, etc.).

A côté de cette tendance globalisante et négative vis-à-vis des activités physiques et sportives sans distinction aucune, il est une grande partie de sujets qui ont plutôt une attitude sélective en nommant selon eux les catégories de sports qui génèrent à des degrés variables des atteintes aux valeurs socioculturelles algériennes. Ce sont surtout les sports où le corps féminin est le plus dévêtu qui sont perçus comme porteurs de danger: ainsi, la natation acquiert la première place en représentant le taux le plus fort soit, 46,30% de l'ensemble de l'effectif dont participent 45,90% d'hommes et 46,69% de femmes.

Après la natation, vient ensuite la gymnastique qui est citée comme défavorable dans le domaine du corps féminin. Cela est dans le taux global de 31,48% dont 36,07% d'hommes et 26,86% de femmes. On constate ici un écart entre les taux enregistrés par chacun des sexes. Cela est sans doute parce que les femmes pensent que le collant enveloppe suffisamment le corps féminin (avec la réserve qu'il ne soit pas transparent) alors que les hommes sont plus rigoureux en pensant surtout à la gestuelle qui étale trop le corps féminin.

Viennent ensuite les catégories de sports qui montrent le corps dans des positions peu acceptables tout en mettant en relief des segments du corps. Il en est ainsi de l'athlétisme et des sports collectifs: chacun d'eux est cité dans 30,66%. Les sports de combat viennent en avant dernière position et ne provoquent le rejet que chez 27,16% de l'effectif global dont 30,74% d'hommes et 23,55% de femmes. Cela est sans doute parce que dans la plupart de ces sports (judo, karaté, etc.) le corps féminin portant le kimono est enfoui dans ce vêtement, mais aussi, ces catégories de sports permettent au corps de se défendre en cas d'agression imprévue. Il est paradoxal de constater que le patinage artistique et la danse qui mettent en évidence le corps viennent en dernière position représentant ainsi le taux le plus faible soit 24,69% dont 28,69% d'hommes et 20,66% de femmes. Mais le paradoxe n'est qu'apparent: comme nous aurons l'occasion de le préciser plus en détails, cette sorte d'activité physique est perçue comme assez acceptable pour la femme puisqu'elle entre dans le cadre des sports considérés comme féminins.

Tableau n°2: Corrélation entre la question: «Si vous pensez qu'il y a des sports féminins qui portent atteinte à la culture locale» et l'âge.

Age Réponses	18-30 ans	30-52 ans	+52 ans	Total & %
Sports féminins touchant à la culture locale	127 68.65%	136 50.37%	14 45.16%	277 57.00%
Tous les sports	45 24.33%	50 18.52%	4 12.90%	99 20.37%
Natation	108 58.38%	104 38.52%	13 41.94%	225 46.30%
Gymnastique	73 39.46%	74 27.41%	6 19.36%	153 31.48%
Athlétisme	72 38.92%	71 26.30%	6 19.36%	149 30.66%
Patinage et danses	54 29.19%	60 22.22%	6 19.36%	120 24.69%
Sports collectifs	131 38.92%	210 25.93%	25 22.58%	149 30.66%
Sports de combat	59 31.89%	67 24.82%	6 19.36%	132 27.16%
Total & %	185 100%	270 100%	31 100%	486 100%

Une vue d'ensemble permet de constater que quelle que soit la catégorie des pratiques physiques et sportives, plus la classe d'âge est jeune et plus elle est d'avis que la pratique de la femme porte atteinte aux normes locales. Ainsi, on note que 68,65% des jeunes de 18 à 30 ans pensent que le sport féminin en général est porteur de ce danger. Cette position baisse en fréquence chez les 30-52 ans pour représenter 50,37% et diminue encore chez les plus de 52 ans en étant à 45,16%. De même, la réponse «tous les sports» stigmatisant d'un bloc toute la panoplie du sport moderne est plus fréquente chez la classe d'âge de 18-30 ans où elle représente 24,33%. Elle se résorbe chez les individus de 30-52 ans en étant de 18,52% et décroît visiblement chez les plus de 52 ans où elle n'est plus que de 12,90%. Ainsi, la lecture du tableau présenté montre que les jeunes générations et surtout celle des 18-30 ans sont particulièrement préoccupées par le sport censé faire déboucher le corps vers une sorte d'autonomie incontrôlable qui pourrait conduire la femme à violer les frontières symboliques mais efficaces établies par consensus social. Schématiquement, on dirait qu'étant plus empêtrés dans le permis et l'interdit d'allure religieuse, les jeunes (plus que les sujets des tranches d'âge plus anciennes) perçoivent plus ou moins fortement que la présence des femmes algériennes dans les stades, dans les tournois et dans les jeux sportifs internationaux condamne la société algérienne à se dissoudre en tant que société spécifiquement arabo-musulmane. Si par contre, la génération plus ancienne paraît ici relativement plus conciliante entre sport et valeurs originelles c'est en raison de ce que pour elle le sport peut être un vecteur de progrès pour peu que les mentalités des algériens puissent évoluer véritablement. En tout cas, on retient ici que de nombreux sports, quand il s'agit du corps féminin, sont stigmatisés en premier lieu

par la jeune génération et en second lieu par la génération moyenne. La génération ancienne n'intervient que secondairement après celles-ci.

Tableau n°3: Corrélation entre la question: «Si vous pensez qu'il y a des sports féminins qui portent atteinte à la culture locale précisez lesquels» et le niveau d'instruction.

Niveau d'instruction Réponses	Moyen	Secondaire	Universitaire	Total & %
Sports féminins touchant à la culture locale	86 63.70%	116 56.04%	75 52.08%	277 57.00%
Tous les sports	34 25.19%	36 17.39%	29 20.14%	99 20.37%
Natation	73 54.07%	88 42.51%	64 44.44%	225 46.30%
Gymnastique	46 34.07%	64 31.40%	43 29.17%	153 31.48%
Athlétisme	51 37.78%	60 28.99%	38 26.39%	149 30.66%
Patinage et danses	38 28.15%	46 22.22%	36 25.00%	120 24.69%
Sports collectifs	49 36.30%	60 28.99%	40 27.78%	149 30.66%
Sports de combat	43 31.85%	53 25.60%	36 25.00%	132 27.16%
Total & %	135 100%	207 100%	144 100%	486 100%

Nous constatons que d'une manière générale, plus le degré d'instruction est élevé et moins le sport féminin est assimilé à une atteinte aux spécificités culturelles algériennes. Pourtant, ces différences enregistrées n'accusent pas d'un grand écart laissant entrevoir des tendances différentes ou opposées. Il s'agit seulement de degré d'acceptation des sports relativement plus accentué chez les sujets de niveaux secondaire et surtout supérieur. Ainsi, la réponse générale relative à l'existence des sports féminins qui portent atteinte aux normes locales est représentée par 63,70% de sujets de niveau moyen, par 56,04% d'individus de niveau secondaire: les sujets de niveau supérieur donnent ici un taux à peine plus inférieur soit, 52,08%. Toujours est-il que pour les trois niveaux d'études considérés, parmi les sports à forte teneur négative la natation se place en premier, puis vient la gymnastique à laquelle fait suite l'athlétisme et les sports collectifs.

Question n°2: «Si vous pensez qu'il y a des sports masculins qui portent atteinte à la culture locale précisez lesquels»

Tableau n°4: Corrélation entre la question: «Si vous pensez qu'il y a des sports masculins qui portent atteinte à la culture locale, précisez lesquels» et le sexe.

Sexe Réponses	Hommes	Femmes	Total & %
Sports masculins touchant à la culture locale	57 23.36%	50 20.66%	107 22.02%
Tous les sports	18 7.38%	14 5.79%	32 6.59%
Natation	41 16.80%	33 13.64%	74 15.23%
Gymnastique	22 9.02%	23 9.51%	45 9.26%
Athlétisme	29 11.89%	17 7.03%	46 9.47%
Patinage artistique et danses	20 8.20%	23 9.50%	43 8.85%
Sports collectifs	23 9.43%	16 6.61%	39 8.03%
Sports de combat	27 11.07%	22 9.09%	49 10.08%
Total & %	244 100%	242 100%	486 100%

Dès lors qu'il s'agit du sport masculin les taux chutent d'une manière caractéristique. Cette chute donne l'impression que c'est surtout le sport chez la femme qui est perçu comme risque d'atteinte aux normes locales. Ainsi, seule une minorité de sujets soit, 22,02% de l'ensemble de l'effectif considère que le sport masculin porte atteinte à de telles normes. Cette tendance est partagée selon des taux voisins par les hommes qui représentent 23,36% et par les femmes qui chiffrent 20,66%. De même, rares sont les individus des deux sexes qui rejettent d'un bloc tous les sports. Il est question d'un taux de 6,59% dont participent 7,38% d'hommes et 5,79% de femmes. Le sport qui est représenté selon le taux le plus élevé concerne la natation désignée par le chiffre global de 15,23% dont 16,80% de voies masculines et 13,64% de voies féminines. Les autres types de sports sont représentés selon des taux dispersés et faibles et sont le fait de personnes concernées par la logique que nous avons précisée antérieurement et selon laquelle la plupart des catégories du sport moderne ne conviennent pas à la culture locale soit parce qu'elles mettent les corps dans un contact charnel trop étroit (sports de combats), soit parce qu'elles attisent la rivalité entre les joueurs ou entre les supporters d'équipes adverses (sports collectifs dont le football), soit aussi parce qu'elles se basent sur des paris et des enjeux d'argent, soit encore qu'elles conduisent les sportifs à se vêtir ou à se montrer selon des apparences peu convenables.

Tableau n°5: Corrélation entre la question: «Si vous pensez qu'il y a des sports masculins qui portent atteinte à la culture locale» et l'âge.

Age Réponses	18-30 ans	30-52 ans	+52 ans	Total & %
Sports masculins touchant à la culture locale	56 30.27%	46 17.04%	5 16.13%	107 22.02%
Tous les sports	13 7.03%	17 6.30%	2 6.45%	32 6.59%
Natation	37 20.00%	33 12.22%	4 12.90%	74 15.23%
Gymnastique	21 11.35%	23 8.52%	1 3.23%	45 9.26%
Athlétisme	25 13.51%	18 6.67%	3 9.68%	46 9.47%
Patinage et danses	21 11.35%	21 7.78%	1 3.23%	43 8.85%
Sports collectifs	15 8.11%	22 8.15%	2 6.45%	39 8.03%
Sports de combat	21 11.35%	26 9.63%	2 6.45%	49 10.08%
Total & %	185 100%	270 100%	31 100%	486 100%

A la lecture de ce tableau, la première remarque qui s'impose à nous est que plus la génération est jeune est plus elle perçoit que le sport masculin porte atteinte à la culture algérienne. Ainsi la génération la plus ancienne est celle qui, en enregistrant les taux les plus bas, paraît en faveur du sport masculin. De fait, la génération moyenne et surtout celle la plus jeune sont celles qui se montrent les plus récalcitrantes vis-à-vis des catégories du sport masculin. Ainsi par exemple, on note que 30,27% des sujets âgés entre 18 et 30 ans déclarent qu'il est des sports masculins qui ne correspondent pas à la culture algérienne.. Cette position diminue en fréquence chez les 30-52 ans pour ne représenter que 17,04%. Or, la génération des plus de 52 ans n'adhère à cette position qu'à 16,13%. Cette courbe décroissante de la plus jeune à la plus ancienne génération se retrouvant dans l'ensemble des catégories de sports présentées, nous n'entrerons pas dans les détails des chiffres obtenus. Cependant, il est intéressant de noter qu'une telle courbe décroissante est riche en enseignements surtout dans le domaine du statut du corps dont les interdits purement culturel semblent être le souci majeur de la jeune génération.

Tableau n°6: Corrélation entre la question: «Si vous pensez qu'il y a des sports masculins qui portent atteinte à la culture locale, précisez lesquels» et le niveau d'instruction.

Niveau d'instruction Réponses	Moyen	Secondaire	Universitaire	Total & %
Sports masculins touchant à la culture locale	31 22.96%	41 19.81%	35 24.3%	107 22.02%
Tous les sports	11 8.15%	8 3.87%	13 9.03%	32 6.59%
Natation	26 19.26%	23 11.11%	25 17.36%	74 15.23%
Gymnastique	13 9.63%	15 7.25%	17 11.81%	45 9.26%
Athlétisme	15 11.11%	15 7.25%	16 11.11%	46 9.47%
Patinage et danses	10 7.41%	14 6.76%	19 13.19%	43 8.85%
Sports collectifs	13 9.63%	10 4.83%	16 11.11%	39 8.03%
Sports de combat	15 11.11%	16 7.73%	18 12.50%	49 10.08%
Total & %	135 100%	207 100%	144 100%	486 100%

Nous ne remarquons pas de différence significative entre les trois niveaux d'instruction: le plus souvent les taux enregistrés sont voisins attestant de la similitude de réaction des sujets de divers niveaux d'études. Cependant, on note quelques fois que les sujets de niveau universitaire se prononcent plus fréquemment en faveur du sport masculin comme porteur de danger lié à la culture algérienne. A titre d'exemple, cette catégorie de sujets est relativement plus nombreuse à désigner le patinage et la danse (elle représente le taux de 13,19% alors que le niveau moyen donne 7,41% et le niveau secondaire enregistre 6,76%), les sports collectifs (qu'elle représente à 11,11% alors que le niveau moyen donne 9,63% et le niveau secondaire représente 4,83%) ainsi que les sports de combat (représentés dans 12,50% aux côtés du niveau moyen qui chiffre 11,11% et du niveau secondaire qui représente 7,73%). En tout cas, il est clair que la perception du sport ne variant que peu selon le niveau d'instruction atteste d'une vision sociale quoique minoritaire que le sport moderne n'est pas démuné de tout danger vis-à-vis de la spécificité culturelle de la société algérienne.

En définitive, quelle que soit la variable étudiée, on constate que les catégories de sports remises en question sous l'égide de la culture sont fortement représentées quand il s'agit du corps féminin et le refus de ces sports est généralement proportionnel au degré de mise en évidence du corps (tenue sportive et gestuelle) conformément aux normes du sport moderne. Le choix sélectif de ces catégories dépend donc de la mise en jeu du corps selon que ce dernier s'éloigne ou se rapproche des exigences culturelles liées à l'effacement corporel. Mais lorsqu'il s'agit du corps masculin, les sujets perçoivent moins souvent que des catégories sportives sont incompatibles

avec la culture algérienne. Si l'on voit plus volontiers l'homme entrer dans le champ du sport de haut niveau et participer à des tournois internationaux c'est d'une part parce que le sport est perçu comme domaine exclusivement masculin et c'est aussi parce que le sport de compétition ou le sport professionnel constitue en fait une source de revenue non négligeable. Il n'en va pas de même pour la femme dont le sport de haut niveau comporte plus d'inconvénients que d'avantages: il oblige la femme à pénétrer les lieux masculins tels que le stade, de séjourner loin du foyer, etc. C'est la raison pour laquelle il nous faut dire que l'homme appelé à utiliser son corps dans le sport de haut niveau comme instrument de travail n'est pas plus libre de disposer de son corps que la femme.

SYNTHESE

Les résultats chiffrés montrent que le corps est le plus souvent hautement codifié. Car c'est en fonction de ce code en présence que se détermine dans les perceptions individuelles la sélection des catégories d'activités physiques et sportives. A présent, il nous faut établir un résumé récapitulatif portant sur ce code de conduite et sur son mode de fonctionnement dans l'appréhension des activités physiques et sportives. Pour les impératifs de l'exposé, nous allons présenter successivement plusieurs aspects ou plusieurs niveaux de ce code de conduite lié au corps : en réalité les aspects du code de conduite sont indissociables et fonctionnent en synergie dans les perceptions collectives en influant ainsi sur la manière individuelle d'aborder de telles activités.

Au premier niveau de ce code de conduites corporelles réside l'apparence extérieure du corps soutenue par le vêtement. Aussi, les catégories des activités physiques et sportives qui mettent le plus en branle des corps dénudés sont objet de rejet. Ici, la natation se taille une place de choix dans l'ensemble des activités physiques rejetées. Cela est qu'il s'agisse de l'homme ou de la femme.

Au second niveau du code lié au corps se retrouve l'interdiction des rapprochements entre les sexes. De fait, toutes les activités physiques qui se déroulent dans la mixité portent une forte connotation négative. Il en est ainsi du patinage artistique ou des danses (type classique ou gymnique) qui se déploient par couple hétérosexuel. De même, la gamme des sports féminins de compétition où les corps féminins se déploient dans des représentations sportives sous le regard de spectateurs comme il en est des sports individuels (le tennis, l'athlétisme dont en particulier la course et le lancer) et des sports collectifs tels que le handball ou le volley-ball.

Un troisième niveau de ce répertoire codifiant le corps a trait à la gestuelle autorisée liée à un port du corps en quelque sorte replié ou fermé sur lui-même. Ainsi, les gestuelles sportives qui étalent le corps ou mettent en évidence des parties corporelles sont objet de rejet. De fait, la gymnastique, l'athlétisme sont aussi rejetés pour la raison d'une motricité qui expose en détails les différents segments du corps. Cette «ouverture» du corps qui a lieu lors de la gymnastique s'écarte en effet de la praxie féminine. Même si l'homme est plus libre d'étaler son corps, il ne l'est que s'il est suffisamment habillé. Par contre, il ne l'est plus si son corps est dévêtu d'une manière inconvenante lorsqu'il est engagé dans une situation sportive.

Un quatrième niveau de ce code a trait à la dichotomie entre sports masculins et sports féminins dans le sens où les femmes ne doivent pas pratiquer des activités physiques ou sportives considérées comme masculines. Il en est de même pour les hommes: ceux-ci sont tenus de ne pas pratiquer des sports dits féminins. Ici, la gestuelle sportive est codée selon les sexes. Ainsi, le football, l'haltérophilie, la boxe sont des activités sportives vues comme masculines et sont peu acceptées quand elles sont pratiquées par des femmes. Le patinage artistique, les danses gymniques ou toniques, la gymnastique sont des sports perçus comme étant l'apanage des femmes et où les hommes n'ont pas leur place. Selon cette perception, les hommes qui pratiquent des sports dits féminins mettant ainsi leur corps dans une gestuelle «féminisante» se féminisent comme il en est des femmes qui mettent en branle leurs corps dans une gestuelle d'allure masculine: elles deviennent en quelque sorte masculines. D'après la croyance existante, cela signifie une sorte de

contre nature car Dieu a créé la femme différente de l'homme et inversement. Il serait donc louable de pratiquer des activités qui ne dénatureraient pas la personnalité sexuée. En fait, il est fait allusion au rapport de pouvoir entre les sexes établi par consensus dans la dynamique de complémentarité: homme-femme: la puissance est la force sont des attributs masculins. L'homme doit se contenir dans une gestuelle et un port du corps à connotation virile attestant de sa supériorité ou au moins de sa différence constitutionnelle vis-à-vis de la femme. Cette dernière, étant conçue de constitution physique de moindre force doit se contenir aux gestes qui vont dans le sens de sa féminité et de sa constitution physique. C'est dans ce sens que l'ordre instauré par Dieu en faveur de la puissance masculine pourrait être altéré par certains types de sports féminins qui iraient en sens contraire de la volonté divine. Ainsi, le niveau d'acceptation des activités physiques et sportives concerne particulièrement la femme dont le corps doit rester féminin. S'il est question de l'esthétique féminine, il est aussi question d'une gestuelle sportive qui doit être la plus proche possible du maintien corporel féminin au quotidien: le port d'un corps aux gestes lents et mesurés. De fait, les activités physiques ou sportives qu'accompagne une connotation de dynamisme, de rapidité, de violence physique et verbale sont refusées à la femme. Outre ce paramètre de gestuelle distinctive des sexes que le sport ne doit pas contrarier, il est un autre paramètre qui distingue les hommes des femmes et qui agit dans les choix sélectifs des sports: il est question de la morphologie corporelle que certains sports, d'après des sujets interrogés, pourraient altérer ou transformer. Cela nous renvoie à un autre niveau du code de conduite.

Dans la succession suivie par cet exposé, il s'agit d'un cinquième niveau du code de conduite prévalent. En regard de la conception en cours, le corps étant conçu selon une structure naturelle et divine ne doit pas subir des transformations venues d'un sport donné. Aussi, l'on pense que des pratiques physiques qui agissent sur le corps en transformant ses formes ou ses proportions sont à rejeter. Il en est particulièrement des sports de combat, du lancer, de l'haltérophilie qui sont censés augmenter la proportion des muscles chez les femmes. Dans cette lignée, circulent de nombreuses autres croyances similaires. Celles-ci ont pour corollaire de creuser davantage l'écart entre l'individu et son corps-agissant. Nous avons en effet l'impression que l'individu est plus ou moins conduit par ces croyances à penser que toute activité corporelle non conventionnelle est préjudiciable à l'équilibre de son corps. En fait, toutes les croyances populaires relatives au corps convergent vers un seul point: la construction et le renforcement du corps sage ou du corps immobile. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant qu'une personne bénéficiant d'un haut niveau d'études et ayant une profession conséquente puisse porter le jugement inspiré d'une subjectivité à forte teneur mythique.

Notons enfin un sixième niveau que porte le code de conduites corporelles. Il a trait à la notion risque. En réalité, la notion de risque accompagne automatiquement la perception du corps en mouvement: en partant déjà des risques sexuels portés par le corps expressif et libidinal et exacerbés par la tenue sportive et par la mixité pour arriver aux paramètres de la gestuelle et de la morphologie. De fait, la notion de risque réduit intensément la liste des activités physiques et sportives à pratiquer tout en restreignant la marge de manœuvre laissée à l'exécution du mouvement sportif. Mais cette notion de risque s'étale aussi à d'autres aspects dont certains sont liés directement à la corporéité alors que d'autres lui sont indirectement rattachés. Il s'agira de risques symboliques relatifs au domaine sportif sans lien direct avec le corps mais ont trait plutôt à des valeurs culturelles d'ordre général.

En premier lieu, la notion de risque est relative au corps physique ou encore en tant que structure mécanique. Ainsi, les sports violents ou censés l'être sont rejetés tels que certains sports de combat. Cela concerne les deux sexes.

En fait, la notion de risque physique est davantage présente quand il s'agit de la femme dont le corps est surtout orienté vers tout ce qui concerne la procréation. Dans ce contexte, l'appareil sexuel féminin constitue l'objet d'intérêt d'un certain nombre d'individus focalisant sur la crainte que certains sports soient nuisibles à la fonctionnalité génitale féminine. Il est une autre notion de risque

physique surtout en ce qui concerne la femme. Elle est perçue comme éminemment fragile dès que son corps sort du cadre autorisé. On lui refuse la gymnastique, l'équitation, etc.

En second lieu, la notion de risque s'étend sur les paramètres symboliques: de tels risques se situent dans l'ordre religieux ou interactionnel. Nous n'entrerons pas dans toutes les ramifications de la notion de risque appartenant à cette catégorie rapportée par nos sujets. Nous n'en donnons que les éléments les plus saillants. Ainsi, sont rejetés certains sports porteurs de risques de rivalités entre des adversaires ou entre des équipes adverses. Il en est ainsi de tous les sports compétitifs. Comme si le corps en dehors du cadre autorisé amenait inévitablement d'une manière où d'une autre au désordre dans les interrelations et apporterait une dérive sociale. Dans ce continuum, les sports basés sur des enjeux et des paris sont nuisibles puisqu'ils risquent de mener à enfreindre les recommandations divines.

Arrivée à ce niveau d'analyse, nous devons dégager succinctement les caractéristiques clés des activités physiques et sportives qui bénéficient d'un degré appréciable d'acceptation. Dans la mesure où ce niveau d'acceptation n'est pas totalement identique chez l'homme et chez la femme, nous considérons distinctement la gamme des pratiques physiques acceptables pour chacun des sexes.

Concernant la femme, les activités physiques et sportives qui peuvent être pratiquées sont celles qui :

- se pratiquent entre femmes
- se déroulent en privé (pas de sport féminin de compétition)
- où les pratiquantes peuvent porter un vêtement qui dissimule largement la surface du corps ainsi que ses formes
- n'étalent pas les différents segments du corps
- ne masculinisent pas la morphologie du corps
- appartiennent à la catégorie des sports dits féminins
- permettent au corps de s'exprimer dans la lenteur et dans la douceur du geste
- ne comportent pas de danger pour le corps physique
- ne comportent pas de rivalité entre les partenaires (pas de paris)

Concernant l'homme, les activités physiques et sportives qui peuvent être pratiquées sont celles qui :

- se pratiquent entre hommes
- peuvent se pratiquer en public
- où le corps est suffisamment dissimulé par le vêtement sportif
- n'étalent pas les segments du corps
- ne féminisent pas la morphologie du corps
- appartiennent à la catégorie des sports dits masculins
- mettent en branle une gestuelle masculine
- appartiennent à la gamme des sports peu agressifs sans notion de risque physique
- ne comportent pas de rivalité entre les partenaires (pas de paris)

Ainsi, les croyances populaires, les mythes et les rites pivotant autour du corps prenant le plus souvent lieu de loi sacrée s'érigent en obstacle entre l'individu et son corps. Ne pouvant pas disposer de ce dernier, l'acteur social est de fait écarté sinon découragé de l'expression corporelle dont en particulier de nombreuses activités physiques et sportives. Une telle construction culturelle a autant de prise sur les sujets qu'ils se réfugient dans la religion pour y trouver des raisons pour ne pas pratiquer. En fait, la notion d'équilibre corporel profondément incrustée dans la conscience individuelle et collective se base exclusivement sur la perception du corps calme ou du corps peu mobile.

DISCUSSION

L'étude que nous avons entreprise a été destinée à une contribution de la mise en évidence quant à l'efficacité du code de conduites corporelles en présence et se répercutant sur la manière de lire et d'interpréter les activités physiques et sportives. En définitive, celles-ci se donnent à voir comme prisonnières d'un ensemble de normes culturelles. Etant donné leur impact, celles-ci laissent entrevoir que l'expression corporelle et la créativité à laquelle elle pourrait déboucher sont aujourd'hui d'un accès difficile pour la majorité de la population. En effet, l'efficacité de la nébuleuse des normes sociales est telle que les sujets sont obligés d'en tenir compte lorsqu'ils sont invités à envisager la pratique d'une activité physique et sportive. Cela est d'autant plus sûrement qu'en règle générale, les individus se proposent comme étant soucieux de leur conformité sociale. Rares sont ceux d'entre les acteurs sociaux qui se montrent résolument engagés dans un choix en faveur d'une rupture ou même d'une distanciation par rapport à l'ordre culturel. Faire ce qui se fait généralement autour de soi en matière de conduite corporelle paraît être une logique qui anime l'acteur social en général. Même si de temps en temps émergent des velléités de changement en faveur de la libération du corps, cela n'est que lorsqu'il est possible de subordonner aux exigences anciennes le désir d'habiter un corps expressif. En tout cas, il est clair que dans ce désir de changement, on ne peut s'empêcher d'y voir des limites indépassables. De telles frontières sont pour les agents sociaux autant de points de repères réconfortants sur le plan psychologique. Cela est d'autant plus évident qu'il s'agit pour eux de risque de se dissoudre dans une sorte d'identité culturelle dans laquelle ils ne se reconnaissent pas s'ils venaient à trop s'écarter des chemins tracés par les traditions arabo-musulmanes. Ainsi, sous diverses formes et quelles que soient les situations sportives suggérées, les individus marquent majoritairement leur fidélité aux normes culturelles en présence et se situent en fonction du code de conduites corporelles préétablies. Si un tel code de conduite dicte aux sujets les limites dans lesquelles peuvent être prévues, bon gré malgré, des activités physiques et sportives, il agit également sur les significations inconscientes relatives à la corporéité. En effet nous l'avons vu, la symbolique culturelle portant l'ensemble des croyances, des mythes et des rites retranscrits dans la corporéité constitue une grille d'interprétation de la gestion du corps en général et se révèle comme un prisme déformant lorsque il est question de la prise en charge rationnelle du corps. Mais, la rationalité du corps est d'autant difficile à construire pour le sujet que ce dernier est imbu de mythes qui concourent à son ancrage dans le corps calme et peu mobile. Dans ce cadre, il n'est point surprenant que l'équilibre corporel et social soit perçu dans une sorte d'harmonie élaborée par la nature et l'autorité Divine. De fait, tout travail sur le corps par le biais d'activités physiques et sportives s'appréhende comme risque de violation de l'ordre suprême qu'il soit Divin ou simplement naturel. Quoi qu'il en soit, étant donné l'impact de la symbolique culturelle sur le corps, l'activité physique est souvent accompagnée dans les perceptions collectives d'une notion de risque infranchissable. C'est ainsi que les sujets se révèlent majoritairement désolidarisés de leurs corps: ils ne peuvent rien faire de ce dernier à titre personnel. Si les actions interpersonnelles s'érigent en force en fonction de la distanciation corporelle, la relation qui lie l'individu à son corps est également médiatisée par la culture. Celle-ci interfère entre l'individu et son corps dans les moindres détails et constitue autant d'obstacles si ce dernier envisageait une fonctionnalité de son corps autre que celle prévue pour lui et en fonction de laquelle il est appelé à participer à la dynamique sociale et à y répondre favorablement en tant qu'agent de transmission des valeurs culturelles locales. Dans ce contexte de motricité strictement codifiée, le mouvement corporel est enfermé dans le moule socioculturel. Le geste spontané, l'action autonome, l'agir libérateur ne peuvent être que coincés ou ligotés. Tel que cela se propose actuellement, la gestualité en Algérie paraît étriquée. Si nous prenons comme exemple le lancer du javelot qui exige du corps son lancement dans l'espace et son engagement dans la course faisant balloter la poitrine afin de permettre la mise en condition préalable au lancement du projectile, on se rend compte de la nécessité de la libération motrice du corps ainsi que de son élasticité. Mais dans quelle mesure une telle mise en condition est-elle possible à l'individu dont le corps est construit moins sur

l'étalement et sur la décontraction musculaire que sur le contrôle tonique des mouvements dans leur ensemble et du déplacement des segments du corps dans l'espace? Considérons également les sports de combat à l'instar du karaté: ce type de sport a pour visée l'acquisition d'une haute maîtrise corporelle et sensori-motrice. Ainsi dans les pays asiatiques, le sport de combat constitue avant tout un sport de finesse sensorielle, et d'adresse kinesthésique que l'on apprend à aiguïser et à affiner sans cesse. Il s'agit donc du besoin du geste dans la satisfaction. Mais cette signification du sport de combat qui en appelle à une gestualité de communication avec soi-même, avec son corps et avec les autres n'est pas comprise en Algérie. En effet, le plus souvent, le karaté s'interprète comme un moyen de «donner des coups» et d'extérioriser sur les autres sa violence. Cela est à la base d'une compréhension du corps comme organisme c'est-à-dire comme ensemble d'organes physiques. Le côté mental comme support du geste moteur est occulté. Le corps comme un ensemble existentiel constitué d'un soma et d'une psyché est fréquemment étranger de la corporéité des acteurs sociaux algériens.

CONCLUSION

Lorsqu'on s'intéresse à la créativité sportive, l'étude de la corporéité en Algérie devient incontournable d'autant plus qu'il s'agit d'un domaine complexe. Or, peu de travaux ont été réalisés à ce sujet. La recherche scientifique pourrait intervenir dans plusieurs axes fondamentaux de la corporéité. Il serait par exemple question de saisir la symbolique corporelle afin d'en étudier la texture qui trace la toile de fond des représentations liées au corps et qui détermine le schéma de l'agir corporel dans son ensemble. L'intérêt scientifique pourrait également être centré sur la motricité en jonction avec les apprentissages culturels afin de délimiter les aptitudes physiques propres à l'Algérien. Cela est dans le but d'amener ce dernier à s'investir dans des activités physiques et sportives dans lesquelles il est plus disposé sur le plan psychomoteur. La recherche scientifique pourrait se déployer également à partir des conduites corporelles appartenant à la culture afin de recenser une panoplie d'activités physiques allant dans le prolongement des spécificités culturelles algériennes. C'est autant dire que les dispositions corporelles culturellement définies connaîtraient probablement un enrichissement allant dans le sens de possibilités motrices et d'aptitudes corporelles. Ce serait peut-être un processus par lequel l'individu pourrait s'impliquer dans des activités physiques qui ne l'amènent pas à renoncer aux constituants de sa personnalité de base. Car, nous l'avons précisé amplement, le sport moderne se révèle largement en inadéquation avec la culture arabo-musulmane. Etant donné la crainte de se perdre dans l'autre qu'impose souvent le sport moderne à l'Algérien, peut-être l'idéal serait d'élaborer un programme d'activités physiques et sportives conformes à la culture corporelle algérienne et à l'Algérianité au sens symbolique, mental et spirituel? Ne serait-ce pas là peut-être le point de départ d'un corps auquel il sera enfin permis de s'exprimer et d'exister? Serait-il possible qu'à ce moment là, l'Algérien puisse enfin se réconcilier avec son corps pris cette fois comme entité indissociable tant mentale que physique?

Références Bibliographiques

- Abbassi, Z. (2004), *Des activités physiques aux activités sportives: les entraves culturelles à l'expression corporelles*. Doctorat d'Etat en psychologie sociale, Université d'Alger.
- Ascha ,G.(1991), «Le corps dans la tradition islamique : représentation et action», in Garnier,C.(dir.),*Le corps rassemblé. Pour une perspective interdisciplinaire et culturelle de la corporéité*, Montréal, Agence d'Arc, pp.290-315.
- Braunstein, F.,Pépin,J.F.(1999) , *La place du corps dans la culture occidentale*, Paris, PUF.
- Chebel, M.(1993), *L'imaginaire arabo-musulman*, Paris, PUF.
- Davisse ,A.,Louveau,C. ,*Sports, école, société : la part de femmes*, Paris, Editions Actio, 1991.
- Le Breton,D.(1992), *La sociologie du corps* , Paris, PUF.
- Risler, J.C. (1962), *La civilisation arabe*, Paris, Petite Bibliothèque Payot.
- Saint-Cast, A.(2005), « L'expression du corps pour se préparer à apprendre »,in *Revue Enfances et psy*,n°28,pp.39-48., Caim-Erès Paris.
- Szerdahelyi, L(2009), « L'éducation physique et sportive entre sport et mixité durant les années 68 »in *Histoire, femmes et sociétés*,Revue Clio,n°29,Presses univ.du Mirail, pp. 119-129, ,Paris.
- Travaillot,Y., L'évolution de la place des exercices physiques dans l'entretien du corps depuis 1960, in *Revue scientifique de l'Association des Chercheurs en Activités Physiques et Sportives (A.C.A.P.S.)* .Science et motricité n° 43-44, Paris, ACAPS Publications, 2001
- Zannad-Bouchrara,T. (1994),*Les lieux du corps en Islam*, Paris, Publisud.